

Procès verbal du Conseil d'Etablissement du 6 juin 2013

Membres présents

Le Conseil d'Etablissement a été convoqué par courrier en date du 28 mai 2013.

Présents : 15/19 (voir liste d'émargement)

Votants : 12/15

Le quorum étant atteint, le Proviseur ouvre la séance à 18Heures 15.

Désignation d'un secrétaire de séance

Le secrétariat de séance est assuré par Mr Mohamed Lemine KHLIL au nom des représentants des parents d'élèves, auxquels échoit ce rôle conformément à la résolution adoptée lors du Conseil d'Etablissement du 19 novembre 2012.

Ordre du jour

1. Approbation du PV du Conseil d'Etablissement du 17 février 2013
2. Organisation du temps scolaire au Primaire
3. Calendrier de fin d'année et examens
4. Bilan pédagogique de l'année
5. Structure pédagogique/ rentrée 2013
6. Recrutement et carte des emplois
7. Affaires financières : DBM n°1
8. Frais de scolarité 2014/2015
9. Questions diverses

Le secrétaire de séance

Mohamed Lemine KHLIL

Le Proviseur

Bruno LASSAUX

1. Approbation du PV du Conseil d'Etablissement du 17 février 2013

Monsieur le Proviseur demande s'il y a des remarques sur le PV du 17 février 2013.

Aucune remarque n'est formulée. Le PV est **adopté à l'unanimité** des membres présents.

2. Organisation du temps scolaire au primaire

Mme Michel, Directrice de l'école primaire présente une proposition de planning de déroulement de l'année scolaire au primaire, qui consiste à répartir l'année en 3 périodes en fonction du climat de la ville de Nouakchott :

- de la rentrée de septembre à la fin des vacances de la Toussaint : journée continue 8 heures-13 heures ou 13H30 (selon qu'il s'agisse du cycle 1-2 ou du cycle 3)
- de novembre à avril : horaire normal (matin et après midi)
- du 11 mai au 30 juin : retour à la journée continue

Cette proposition a déjà été approuvée par le conseil d'école et a reçu l'avis favorable des parents.

Monsieur Najjar rappelle que cette mesure répond à un souhait récurrent exprimé par les parents d'élèves durant les années précédentes et souligne l'avantage que procure la réduction des déplacements quotidiens (1 déplacement au lieu de 2) pour les élèves et les parents.

Monsieur le Proviseur et Monsieur Eklo rappellent l'avantage technique d'une telle mesure : fonctionnement plus efficace de l'électricité en temps de chaleur, notamment en ce qui concerne la climatisation durant les après midi.

Les professeurs estiment que le rendement est nettement meilleur en journée continue en termes de concentration des enfants et donc d'utilisation de leur capacités au travail.

Monsieur le Proviseur demande de passer au vote de la proposition d'organisation du temps scolaire :

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Calendrier de fin d'année et examens

Monsieur le Proviseur présente le calendrier des examens :

- **BAC** : les épreuves écrites débutent le 10 juin avec l'épreuve de philosophie. Toute une semaine d'écrits suivie des oraux de langue.

Le jury du 1^{er} groupe se réunira le 23 juin et celui du 2nd groupe se tiendra le 27 juin.

- **Epreuves anticipées du BAC** : Français pour tous les élèves de 1^{ère}, sciences pour les 1^{ère} L et ES, histoire et géographie pour les 1^{ère} S (pour la dernière année). Les épreuves écrites auront lieu du 10 au 14 juin.
- **DNB** : l'épreuve a débuté avec l'oral d'histoire des arts qui a eu lieu le 2 juin. Cette épreuve est obligatoire depuis 2 ans.

Les épreuves écrites auront lieu du 17 au 18 juin pour les candidats scolaires et du 17 au 19 juin pour les candidats des 5 établissements à programme français. Ces derniers sont plus importants en nombre.

CENTRE D'EXAMENS DE NOUAKCHOTT	LFTM	PETIT CENTRE	ECOLE DU SAHEL	PETIT CENTRE EXTENSION	CADRES	MEHAREES
DNB	71	74	21	19	18	13
EAF	70	40	17	24		
BAC	77	31	14	14		
TOTAL	218	145	52	57	18	13

Le LFTM ne bénéficie pas de la correction dématérialisée. L'académie de Nantes à laquelle nous sommes rattachés ne l'applique pas encore. Les correcteurs viennent de France, du Maroc, du Mali et de Cote d'ivoire. Ils sont pris en charge par le lycée.

Monsieur le Proviseur souligne que les examens coïncident cette année avec le déménagement, ce qui ne facilite pas l'organisation des salles.

Les conseils de classe ont débuté le 29 mai (Terminales) et se poursuivront jusqu'à la semaine prochaine. Ces réunions sont particulières en cette phase de l'année scolaire : un dispositif d'orientation est mis en place, lequel intègre, le cas échéant, une concertation avec les parents.

En cas de désaccord sur l'orientation, la décision d'orientation est soumise à une commission d'appel qui se réunit sous la présidence du chef du SCAC et qui comprend des parents d'élèves et des enseignants.

Monsieur Najjar : comment se passe l'orientation ?

Monsieur le Proviseur explique l'organisation et les différentes phases d'orientation selon les niveaux.

Cette année une nouvelle orientation en 1^{ère} STMG a été proposée à certains élèves. Cette filière technologique sera mise en place au lycée « les Meharées » à partir de l'année prochaine avec le CNED.

Durant la période des examens, l'établissement n'accueillera pas les élèves du second degré pendant 2 semaines (du 7/06 au 23/06), ni ceux du primaires durant les 3 jours du Brevet.

Les tests d'admission (MS, CP, 6^{ème}, 4^{ème}) auront lieu les 16 et 17 juin. La procédure également prévoit un accès sur dossier en classe de Terminale.

Manuels scolaires

Monsieur le Proviseur résume la nouvelle procédure de gestion des manuels scolaires (bourse aux livres), objet du courrier adressé aux parents le 7 avril 2013.

La restitution des manuels scolaire sera étalée sur le mois de juin.

La bourse aux livres aura lieu les 21, 22 et 28 juin.

4. Bilan Pédagogique de l'année

Monsieur Kemel présente le bilan pédagogique. Il rappelle que tous les enseignements se sont déroulés à la fois selon les instructions officielles du Ministère français de l'éducation nationale et dans un climat de sécurité et de sérénité propice au travail des élèves.

Peu de perturbation en termes d'emplois du temps des élèves ou des enseignants ont été enregistrées. Les emplois du temps qui représentent un volume de 550 heures de cours par semaine ont fait l'objet d'une attention toute particulière en termes d'équilibre et ce, dans l'intérêt des élèves.

Dispositifs et actions

Au collège

- **Les PPRE**

Les programmes personnalisés de réussite éducative. Un dispositif d'aide et soutien en petit groupe qui s'adresse à des élèves en difficultés dans les disciplines de français et mathématiques. Deux heures en 6^{ème}-5^{ème}-4^{ème}-3^{ème} pour le français. Une heure en 6^{ème} pour les mathématiques. Les parents expriment leur satisfaction quant à ce dispositif.

- **Dispositif Sciences en anglais**

Un enseignement d'1h30 par semaine qui concerne tous les élèves de 6^{ème} par système de rotation tous les trimestres. Ce dispositif est assuré par deux enseignants, un enseignant d'anglais et un enseignant de sciences physiques.

- **Stage d'observation des élèves de 3^{ème} en milieu professionnel**

Il s'agit d'un stage d'une semaine qui se déroule dans différentes organisations choisies par les élèves. A l'issue de ce stage, les élèves réalisent un rapport étayé puis passent un oral bilan devant un jury.

- **Le tutorat des collégiens**

Le tutorat est un dispositif d'aide et de soutien pour des élèves en difficulté scolaire et de comportement. L'originalité de ce tutorat est qu'il est géré en grande partie par des élèves des classes de terminale et de troisième qui assurent l'aide et le soutien auprès des élèves de 6^{ème}, 5^{ème}, et 4^{ème}. Un professeur de mathématiques des classes de terminale et la volontaire du service civique assurent la coordination tout en étant présents aux différentes séances.

Le deuxième volet du tutorat concerne les élèves en difficulté de comportement. Les surveillants et les enseignants volontaires assurent un « suivi conseil » en « tutorant » un élève tout au long de l'année. Cette année, dix collégiens ont fait l'objet d'un suivi conseil.

- **La mission de service civique**

Nous avons recruté au collège, une mission de service civique en la personne de Clémentine De Muynck. Elle assure le suivi des élèves en difficultés et fait le lien avec les familles et les enseignants. Plus de trente élèves ont été suivis régulièrement cette année par ses soins.

- **Le partenariat avec l'Alliance française de Nouakchott**

Un partenariat avec l'Alliance française a permis de mettre en place des stages de remédiation en français pour des élèves en grande difficultés. Deux stages ont été organisés. L'un pendant les vacances de février et l'autre pendant les vacances de Pâques. Une quinzaine d'élèves de 6^{ème} et 5^{ème} ont participé à ces stages.

- **EPS. La natation : nouvelle piscine**

Les cours de natation se sont déroulés dans la piscine de l'Etat major de la gendarmerie. Cette piscine d'une longueur de vingt cinq mètres répond aux normes de l'enseignement de la natation à la très grande satisfaction des usagers et enseignants.

Au lycée

- La réforme du lycée avec l'AP en terminale

Après le niveau 2nd et 1^{ère}, l'aide personnalisée a fait son entrée en classe de terminale, soit deux heures par semaine.

- Les enseignements d'exploration en seconde

Depuis la réforme au lycée, il y a trois enseignements d'exploration au lycée Théodore Monod : « sciences économiques et sociales » pour tous les élèves de 1h30 par semaine puis au choix, « méthodes et pratiques scientifiques » ou « littérature et société » à raison également de 1h30 hebdomadaire.

- Le stage des élèves de 1ES en milieu professionnel

Ce stage existe depuis deux ans à l'initiative de M.Gakalla, professeur de SES. D'une durée d'une semaine, les élèves réalisent à l'issue du stage un rapport puis passent devant un jury.

- Les TPE.

Les travaux personnels encadrés existent depuis l'an 2000 et font partie des épreuves du baccalauréat que les élèves passent en classe de 1^{ère}. Les élèves sont répartis par groupe et choisissent un sujet à partir d'une thématique officielle. Ils font des recherches et présentent le fruit de leur travail devant un jury d'examen au mois d'avril.

Les actions culturelles, sportives et citoyennes d'envergure

Il est aussi important de souligner les actions d'envergure qui se sont déroulées cette année comme la fête des cultures en partage, la semaine citoyenne et santé des élèves de seconde, le cross du lycée Théodore Monod, le tournoi de volley déguisé, les clubs de théâtre.

Dans ce cadre les associations partenaires APELF et ACS mènent un travail de qualité et entretiennent un dialogue serein avec le lycée.

Bilan pour l'école primaire

Mme Michel dresse ensuite ce bilan (cf. compte-rendu du conseil d'école). Les points suivants sont abordés.

- **Aide personnalisée aux devoirs** avec comme objectifs principaux le Français et la lecture pour les élèves en difficulté (60 écoliers en ont bénéficié tout au long de l'année). Dispositif mis en place hors temps scolaire.
- **Partenariat avec l'alliance Française** : mis en place pendant les vacances de février (2 heures par jour pendant 2 semaines) pour aider les élèves en difficulté au regard de la langue française. Une vingtaine d'élèves du primaire ont pu en bénéficier.
- Action de coopération liée au projet d'établissement avec des malvoyants qui permet d'ouvrir l'école à la différence. Cette action n'a pas été finalisée et sera reconduite l'an prochain.
- **Rallye lecture** qui a rassemblé des élèves de l'école avec ceux du lycée Méharées.

- **Mus'Art** (travail en histoire de l'art) : 6 classes ont participé cette année avec une exposition à l'IFM au mois de juin.
- **Défi technologique** (projet de zone) : dotation de matériel technologique.
- **Actions pédagogiques pilotes financées par l'AEFE** (projets de zone)
 - ▶ **concours photo** avec 8 pays d'Afrique de l'ouest : 30 photos sélectionnées et présentées à l'IFM.
 - ▶ **RECUP'ART** : réalisation de structures réalisées à partir de matériel de récupération sous la direction de Omar Ball, artiste plasticien mauritanien.

A propos de l'aide personnalisée, Monsieur le Proviseur indique que le LFTM est aussi un établissement où un certain nombre d'élèves sont en difficultés. Une frange assez importante qui connaît des difficultés nécessite un certain nombre de dispositifs.

5. Structure pédagogique pour la rentrée 2013

PRIMAIRE		SECONDAIRE	
Niveau	Nombre de classes	Niveau	Nombre de classes
MS	1	6 ^{ème}	3
GS	1	5 ^{ème}	3
GS/CP	1	4 ^{ème}	3
CP	1	3 ^{ème}	3
CE1	2	2 ^{nde}	3
CE1/CE2	1	1 ^{ère} L	1
CE2	2	1 ^{ère} ES	1
CM1	2	1 ^{ère} S	2
CM1/CM2	1	TL	1
CM2	2	TES	1
	14	TS	2
			23

Mme Michel commente les tableaux concernant le primaire

- Adoption d'une nouvelle politique dont le but est d'éviter les redoublements. Le maintien ne se fait qu'en cas de nécessité. La préférence est au passage avec dispositif.
- Les tests d'admission seront organisés les 16 et 17 juin pour les MS, CP.
- Il y a très peu de places cette année à ces tests (MS et CP : 10 places).

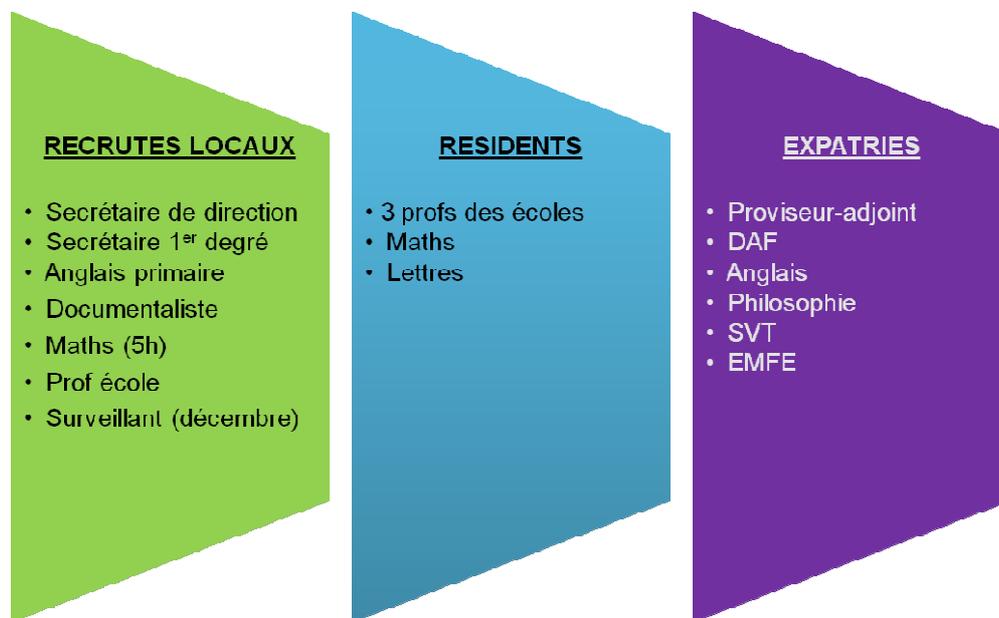
M. Lassaux indique que pour le second degré la structure sera identique à celle de cette année. Des effectifs sont donnés à titre indicatif mais ne tiennent compte ni des résultats définitifs de l'orientation, ni des tests d'entrée.

Au collège des tests seront organisés en 6^{ème} et en 4^{ème} (voire en 1^{ère} en fonction des résultats définitifs de l'orientation). Des admissions sur dossiers pourront se faire en terminale.

Nous devrions avoir un nombre d'élèves sensiblement égal à celui de cette année. L'augmentation de la structure au premier degré interviendra à la rentrée 2014.

6. Recrutement et carte des emplois

Les mouvements de personnels sont indiqués dans le tableau ci-dessous



M. Lassaux précise pour chacun d'eux les départs et les arrivées. Il indique que le mouvement des résidents se caractérise cette année par la difficulté à obtenir les détachements. Deux détachements ont été refusés : celui de Mme Bechir qui repart dans son académie d'origine (Créteil) et celui de Mme Caniga (Guyane) qui a engagé un recours contre cette décision. Néanmoins, tous les postes sont pourvus pour la rentrée 2013.

Se pose également la question pour un des postes de SVT. Une suppression du poste d'expatrié sera sans doute votée au CTP de l'agence le 20 juin. M. Lassaux propose que le conseil se positionne sur cette question. La suppression du poste d'expatrié conditionnée par la création d'un poste de résident à coût partagé est, ainsi formulée, **adoptée à l'unanimité**.

7. Affaires financières : DBM N°1

Cette DBM a pour but essentiellement d'ajuster le montant des recettes de frais de scolarité à la réalité constatée au cours des 2 premiers trimestre de cette année scolaire. Une baisse des recettes de 17 M d'ouguyas engendre la nécessité pour atteindre l'équilibre budgétaire de réduire d'un montant équivalent les dépenses.

Parallèlement, il est proposé un prélèvement sur fonds de réserves pour abonder les chapitres d'immobilisation à savoir les comptes d'agencement de matériels et de mobilier dans le but de faire face aux dépenses colatérales engendrées par les différents chantiers de construction, ainsi que de prendre en compte un certain nombre de dépenses pédagogiques d'équipement des nouvelles salles.

Mr EKLO rappelle que le budget 2013 est très contraint pour 2 raisons : le relèvement du taux de participation des résidents et la baisse des recettes en raison d'un pourcentage en hausse des familles nombreuses (la moitié des familles est concernée) pour lesquelles un dégrèvement est accordé. Le cout effectif de la réduction est de 30 millions d'ouguyas contre une prévision initiale de 10 millions.

Le détail de cette DBM est indiqué dans le tableau ci-dessous.

La DBM N°1 est **votée à l'unanimité des présents**.

RECETTES				DEPENSES			
Chapitre	Compte	Libellé compte	Montant	Chapitre	Compte	Libellé compte	Montant
706	7061	frais de scolarité	-17 000 000	606	60611	Electricité	-800 000
706	7065	Droits d'examen	1 700 000	606	60641	petit matériel de bureau	-400 000
				606	60648	Fourniture informatique	-400 000
				606	60681	Manuels scolaires	-1 500 000
				606	60683	Dépenses d'enseignement	-3 300 000
				606	6065	linge, vêt, Produits de nettoyage	-200 000
				611	6111	Contrat surveillance Gardiennage	-2 400 000
				615	61521	Logement de fonction	-200 000
				618	6181	Documentation Générales	-200 000
				622	6224	Rémunération des Transitaires	-200 000
				624	6241	Transport surachat	-500 000
				625	6257	Réceptions	-300 000
				628	6286	Contrat de nettoyage	-200 000
				666	666	Perte de change	-5 000 000
				INV	21357	Install agencement des construc	5 000 000
				INV	21547	Matériel acquis	6 000 000
				INV	21847	Mobilier acquis	7 000 000
ZR	131	Subv Equipement		ZD	1655	Cautionnement	
				ZD	2314	Construc sur sol d'autrui	
			-15 300 000				3 600 000

Situation des réserves au 31/12/2012

Réserves disponibles	109 566 004
amortissements +	119 894 287
Provisions travaux +	749 359 100
Provisions chg de pers +	500 000
Sous-total Réserves	979 319 391
Prélèvement proposé -	11 700 000
Apport Bud prévu +	22 600 000
Prélèvement réel	-10 900 000
Solde réserves disponibles	989 719 391

8. Frais de scolarité 2014/2015

Mr Eklo présente la situation globale des finances de l'établissement pour l'année en cours et souligne la tendance déficitaire qui ressort des simulations effectuées pour les années à venir.

La situation irait donc en se dégradant si une augmentation des recettes n'était pas décidée pour l'année scolaire 2014/2015.

L'établissement propose une hausse de 7% en moyenne en 2014 pour y faire face (voir tableau ci-dessous). La proposition est ensuite soumise au vote :

- Contre : 3
- Abstention : 3
- Pour : 6

La proposition est **adoptée à la majorité**.

MATERNELLE	2013-2014	2014-2015	Variation	Hausse
<i>Français</i>	741 000	795 000	54 000	7,29%
<i>Nationaux</i>	969 000	1 035 000	66 000	6,81%
<i>Etrangers</i>	1 290 000	1 380 000	90 000	6,98%

PRIMAIRE				
<i>Français</i>	741 000	795 000	54 000	7,29%
<i>Nationaux</i>	969 000	1 035 000	66 000	6,81%
<i>Etrangers</i>	1 290 000	1 380 000	90 000	6,98%

COLLEGE				
<i>Français</i>	834 000	894 000	60 000	7,19%
<i>Nationaux</i>	1 110 000	1 188 000	78 000	7,03%
<i>Etrangers</i>	1 440 000	1 542 000	102 000	7,08%

LYCEE				
<i>Français</i>	1068 000	1 140 000	72 000	6,74%
<i>Nationaux</i>	1 419 000	1 518 000	99 000	6,98%
<i>Etrangers</i>	1 869 000	1 980 000	111 000	5,94%

9. Compte-rendu du CVL

Mlle Hana N'Dary, vice-présidente du CVL, présente le compte-rendu de la réunion du CVL qui s'est tenue le 22 mai 2013.

- Un bilan a été fait par M. Kemel sur l'activité du CVL de 2008 à 2013 en soulignant l'intérêt de cette instance comme structure participative et citoyenne des lycéens. Les projets phares de ces dernières années ont été présentés au conseil d'établissement.
- Un débat a ensuite été lancé par M. Lassaux sur le ressenti qu'ont les élèves du CVL de l'établissement.
- L'ordre du jour du CE a ensuite été présenté.
- Deux membres du CVL sont ensuite intervenus sur l'organisation du bal et de la remise des diplômes.

M. le Proviseur remercie chaleureusement Mlle N'Dary pour son engagement au sein de l'établissement et lui formule tous ses vœux de réussite pour les années futures. Il souligne notamment le rôle très positif qu'elle a joué dans le cadre du CVL.

10. Questions diverses

Mr le Proviseur constate qu'aucune question diverse n'a été enregistrée au secrétariat dans les délais mentionnés dans les convocations.

Il fait un point rapide de l'état d'avancement du projet immobilier :

- Réception du gymnase avec quelques réserves.
- Réhabilitation du lycée : les nouveaux bâtiments sont au niveau des fondations. L'entreprise déploie les moyens appropriés pour une bonne exécution des travaux et leur achèvement dans les délais. Aucun problème particulier n'est enregistré à ce jour.

- Mise à disposition des salles maternelles prévue pour la semaine du 8 juin pour le bon déroulement des épreuves du Bac.
- Remise des bâtiments de la 1^{ère} phase (lycée, vie scolaire, CDI et administration) prévue fin février, début mars 2014.

A la fin de la réunion M. le Proviseur et Mr Hamadi de l'APELF ont à tour de rôle rendu un vibrant hommage à Messieurs Kemel et Eklo qui quittent l'établissement pour de nouvelles affectations.

La qualité du travail et l'engagement de Messieurs Kemel et Eklo en faveur de la réussite de l'établissement sont appréciés à leur juste valeur et unanimement salués. Nous leur souhaitons bonne chance dans leurs nouvelles affectations.

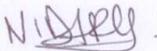
Des regrets ont été formulés en ce qui concerne le cas de Mme Bechir qui n'a pas obtenu son détachement, qui lui aurait permis d'occuper le nouveau poste d'enseignant pour lequel elle a été retenue et qui retourne dans son académie d'origine. Elle est également remerciée pour le travail qu'elle a mené cette année dans sa classe.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 20H50.



CONSEIL D'ETABLISSEMENT du 6 JUIN 2013

Nom - Prénom	Fonction	Emargement
Monsieur LASSAUX Bruno	Proviseur	
Monsieur KEMEL Yazid	Proviseur Adjoint	
Monsieur EKLO Daniel	Gestionnaire Comptable	
Madame MICHEL Brigitte	Directrice de l'école Primaire	
Monsieur FOURCASSIE Sylvain	Chef du SCAC	
Monsieur JIMENEZ Daniel	Consul de France	
Monsieur PICHOT Denis	Représentant de l'U.F.E.	
Monsieur SYLLA Boubou	Représentant F.D.M.	
Monsieur PICHOT Joël	Elu à l'A.F.E.	
Monsieur NAJJAR Raymond	Représentant des Parents d'Elèves	
Monsieur OULD HAMADY Ahmady	Représentant des Parents d'Elèves	Présent
Monsieur KHLIL Mohamed	Représentant des Parents d'Elèves	
Monsieur SALLY Boubou	Suppléant, Représentant des Parents d'Elèves	
Madame SUPERBIELLE Fabienne	Suppléante, Représentante des Parents d'Elèves	
Monsieur LEMRABOTT Lemine	Suppléant, Représentant des Parents d'Elèves	
Madame BECHIR PAILLARD Natacha	Représentante des Enseignants	
Monsieur LOUSTALOT Patrick	Représentant des Enseignants	
Madame TORRES Tatiana	Représentante des Enseignants	

Monsieur PETITGENET Christophe <i>Madame CHALUMEAU Béatrice</i> <i>Monsieur GAKALLA Jean-Pierre</i> <i>Madame MACIRE Marie-Christine</i> <i>Madame ROIG Leslie</i>	Représentant des Enseignants <i>Suppléante, Représentante des Enseignants</i> <i>Suppléant, Représentant des Enseignants</i> <i>Suppléante, Représentante des Enseignants</i> <i>Suppléante, Représentant des Enseignants</i>	
Monsieur N'DIONG Hamedine <i>Monsieur DIOP Ousmane</i>	Représentant des Personnels Administratifs et de Service <i>Suppléant, Représentant des Personnels Administratifs et de Service</i>	
Monsieur SECK Abdoul Mademoiselle LEGRECO Simona Mademoiselle N'DARY Hana	Représentant des Elèves Représentante des Elèves Vice-Présidente du CVL	

Présent : 15 / 19

Votants : 12 / 15

Quorum : 10